

# Concept COVID 19

## FSG La Sarraz

La société de gymnastique de La Sarraz autorise la poursuite des entraînements à l'extérieur comme en salle. Les leçons de gymnastique peuvent être pratiquées selon le concept établi et jusqu'à nouvel avis de la Commune, du Canton ou de la Confédération. Les monitrices et moniteurs devront faire respecter, envers les gymnastes ou athlètes et les parents, le plan mis en place par la société.

Le concept de protection de la société du **20.12.2021** devra être respecté, ainsi que les différentes directives COVID édictés par l'Etat de Vaud, Swiss olympic, Swissathlétics, FSG, ...

La société affichera sur le panneau de la salle de gym et dans l'armoire principale de la salle, les documents A4 sur les mesures à respecter, édictées par l'OFSP ainsi que de Gym Vaud.

Une copie du concept sera remise aux coachs des athlètes, une à disposition dans l'armoire principale de la salle de gymnastique et une envoyée à la commune de La Sarraz

***Après lecture des divers plans de protections, ordonnances et règlements, voici les conditions pour la reprise des activités sportives par les clubs :***

### Obligation du port du masque

- ✚ *Port du masque Obligatoire dès 12 ans, dès l'entrée dans les locaux de la salle de sport (corridors, escalier, toilette, vestiaire, ...)*
- ✚ ***Le port du masque est obligatoire même pendant la pratique.***

### Pratique de la gymnastique en intérieur

- ✚ ***2G-certificat obligatoire pour les activités sportives et pour les événements à l'intérieur***
- ✚ ***Les entraîneurs de clubs, moniteurs indépendants et bénévoles doivent disposer d'un certificat covid (règle 2 G) pour les installations CLOSE***
- ✚ ***Dès 16 ans, le certificat covid (règle 2G ou 2G+) est obligatoire pour la pratique du sport en intérieur;***
- ✚ ***Gymnastique P+E, Dans le cadre de la gymnastique P+E en salle l'obligation, du certificat 2G obligatoire pour les plus de 16ans***
- ✚ *contrôle du certificat COVID : obligatoire pour accéder à l'intérieur de l'établissement, pour toutes les personnes de plus de 16 ans.*
- ✚ *Utilisation de l'application et modalités de contrôle : Selon image à la fin du concept COVID*
- ✚ *Recommandation est faite à tous les établissements publics, infrastructures sportives et autres institutions culturelles chargés de contrôler les certificats COVID, de le faire uniquement via l'application COVID Check et de ne plus utiliser le moyen facilité de la flèche bleue circulaire au bas des Certificats COVID digitaux, et ceci jusqu'à nouvel avis*
- ✚ *Respect de la distance physique d'1,5m entre les participants : pas obligatoire*
- ✚ *Respect des règles d'hygiène de l'OFSP*

- ✚ La commune met à disposition dans la salle de gymnastique du matériel de désinfection, en plus du matériel mis en place par la société au terrain et à la salle. ***Merci d'avertir Cyril en cas de manque de matériel***
- ✚ Une désinfection des mains est obligatoire avant et après chaque entraînement, il peut être remplacé par un savonnage des mains
- ✚ Une liste de présence devra être tenue à jour au début de chaque entraînement ***et transmise dans les deux heures qui suivent à Cédric Gaudard en cas de demande*** pour ceux qui n'utilisent pas la liste de présence J&S
- ✚ Désinfection régulière du matériel utilisé, des objets touchés ou des mains, s'il n'est pas possible de désinfecter certain matériel (exemple au agrès, les engins ayant besoin de magnésie ne peuvent pas être désinfectés). Il ne faut pas oublier de désinfecter à la fin de la leçon les poignées de portes et fenêtres, boutons de robinet, interrupteurs bancs des vestiaires, portes habits, ...
- ✚ Privilégier l'usage du matériel individuel lors des entraînements. Dans le cas contraire, augmenter la désinfection personnel et/ou du matériel
- ✚ Respect des prescriptions spécifiques de l'OFSP pour les personnes particulièrement vulnérables
- ✚ L'accès aux vestiaires est libre d'accès
- ✚ port du masque obligatoire dès 12ans (sauf sous la douche)
- ✚ Les douches sont Ouvertes pour tous
- ✚ Il est possible de fermer la salle de gym à clé durant la leçon (merci de ne pas oublier de laisser la clé dans le coffret pour que la monitrice ou moniteur du groupe suivant puisse entrer)

### **Pratique de la gymnastique en extérieur (athlétisme, cours à pied, ballade, ...**

- ✚ Vestiaires est libre d'accès
- ✚ Port du masque obligatoire dès 12 ans, dans les espaces intérieurs, (sanitaires, vestiaires, etc.)
- ✚ ***Pour les personnes né (ées) en 2000 et Avant, peuvent pratiquer le sport en extérieur groupe de 50 aux maximums***

### **Restriction d'accès**

- ✚ Contrôle du certificat COVID : obligatoire pour accéder à l'intérieur de l'établissement, pour toutes les personnes de plus de 16 ans.
- ✚ ***2G-certificat obligatoire pour les activités sportives et pour les événements à l'intérieur***

**Le responsable COVID 19 pour la société est Cédric Gaudard, tél 079 449 47 71**

**Mail : [cedric@fsg-lasarraz.com](mailto:cedric@fsg-lasarraz.com)**

Le comité se tient naturellement à disposition pour tout complément d'information ou question. En vous remerciant de votre compréhension, nous vous souhaitons plein de santé et une belle reprise.

Meilleures salutations sportives

Encore tous mes vœux pour ces Fêtes de de fin d'année ainsi de vous revoirs en bonne santé

Prenez soin de vous au nom du comité de la FSG La Sarraz

Cédric Gaudard

La FSG en appelle à la solidarité de tous les gymnastes pour qu'ils soutiennent les mesures prises par le Conseil fédéral dans la lutte contre le coronavirus. C'est le seul moyen de se rapprocher de notre but, soit retrouver une certaine normalité pour l'année gymnique 2021. La FSG étudie avec constance et détermination la manière dont les compétitions pourront être organisées à nouveau l'année prochaine.

Veillez bien respecter les 5 points ci-dessous :

***A Pas de symptômes à l'entraînement***

***B Garder les distances et la taille des groupes***

***C Respect des règles d'hygiène de l'OFSP***

***D Listes des présences pour tracer les éventuelles chaînes d'infection.***

***E Port du masque obligatoire***

***Le concept "3G"***

Équivaut au certificat covid obtenu suite à la vaccination, la guérison ou un test pcr/antigénique négatif.

***Le concept "2G"***

Équivaut au certificat covid obtenu uniquement suite à la vaccination ou à la guérison.

***Le concept "2G+"***

Atteste d'une guérison ou d'une vaccination complète doivent + **un test négatif**. Les personnes dont la vaccination complète, la vaccination de rappel (3e dose) ou la guérison date de moins de 4 mois sont exemptées du certificat de test négatif supplémentaire.

***Il n'est pas possible de mélanger des participantes***

***2G et 2G+ dans un même groupe ni dans un même espace.***

# Coronavirus: le Conseil fédéral renforce les mesures

17.12.2021

A partir du 20 décembre dans toute la Suisse:



## Application renforcée du certificat à l'intérieur

Culture, loisirs, sport, restaurants, événements



Là où on ne peut ni porter un masque ni consommer assis  
(p. ex. discos, piscines, bars, sport intensif, musique à vent)

A l'extérieur: événements  
de plus de 300 personnes



3G Personnes vaccinées,  
guéries ou testées

2G Personnes vac-  
cinées ou guéries

2G+ Personnes vaccinées/guéries dans les 4 derniers mois  
ou vaccinées/guéries qui présentent un test négatif

Consommation  
assis



## Réunions de famille et entre amis

10 Max. 10 personnes dès  
1 personne non vaccinée  
ou non guérie

A l'intérieur:  
max. 30 personnes (2G)

50 A l'extérieur:  
max. 50 personnes



## Télétravail obligatoire

Si impossible: masque  
obligatoire dans  
les locaux partagés



## Masque obligatoire au secondaire II

Plusieurs cantons ont fixé des règles plus strictes



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesrat  
Conseil fédéral  
Consiglio federale  
Cussegl federal  
Federal Council

# Coronavirus

Valable dès le 20 décembre 2021

VOICI COMMENT  
NOUS PROTEGER :



A la gym !

Pratiquer en toute sécurité et stopper l'augmentation des cas

Sport en intérieur (dès 16 ans)



Masque obligatoire en tout temps pour TOUTES ET TOUS

## 2G



vacciné ou guéri



Certificat COVID obligatoire POUR TOUTES ET TOUS



Si port du masque impossible pendant la pratique

## 2G+



vacciné ou guéri



Certificat de test négatif (sauf si vacciné ou guéri depuis moins de 4 mois)



Certificat COVID obligatoire POUR TOUTES ET TOUS

Sport en extérieur



Pas de restriction particulière

Pour rappel :



Etablir une liste de présence pour chaque entraînement



Se désinfecter les mains avant et après l'entraînement



En cas de symptômes, rester à la maison



GYMVAUD

[www.gymvaud.ch/covid19](http://www.gymvaud.ch/covid19)



Coronavirus

Actualisé au 3.12.2021

**VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER :** 

**À RESPECTER  
ABSOLUMENT :**

**Se faire  
vacciner.**



Réduire les contacts.



Porter un masque.



Garder ses  
distances.



Aérer  
régulièrement.



Se laver ou  
se désinfecter  
les mains.



Se faire tester  
en cas de  
symptômes.



Travailler si  
possible  
à domicile.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Les règles peuvent varier selon les cantons.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application SwissCovid  
Download

## Fraude Certificats COVID (tests)

- Recommandation est faite à tous les établissements publics, infrastructures sportives et autres institutions culturelles chargés de contrôler les Certificats COVID, de le faire uniquement via l'application COVID Check et de ne plus utiliser le moyen facilité de la flèche bleue circulaire au bas des Certificats COVID digitaux, et ceci jusqu'à nouvel avis.

OUI



NON

